

# Conséquences d'Internet sur les pratiques documentaires du journaliste

Dominique Cotte

*Documentaliste*

Il ne fait pas de doute que l'utilisation croissante d'Internet dans les rédactions introduit dans les métiers du journalisme des conséquences importantes que l'on n'a pas encore fini d'évaluer, qu'il s'agisse de l'écriture, de la relation avec le public ou de la recherche d'informations et de sources. Nous nous intéresserons ici essentiellement à ce dernier aspect, mais, dans une perspective globale, il ne peut pas être complètement dissocié des autres.

Tout d'abord, que faut-il entendre par "pratiques documentaires" du journaliste ? Le journalisme, comme toute activité intellectuelle, demande des pratiques particulières de recherche de sources, de manipulation de supports divers : écrits, notes, imprimés, documents officiels, etc. Mais contrairement à ce qui peut se passer dans le cadre d'un travail universitaire par exemple, une partie de ces éléments est "consommée" très rapidement, pour aboutir à un article ou un reportage, une autre partie doit être organisée pour satisfaire le suivi de l'information dans la durée. Que l'on pense par exemple soit à des événements "programmés" de longue date (procès Papon) soit à des événements qui occupent le devant de la scène pendant de longs mois ou années (conflits). Dans les deux cas, toute une part de l'information qui n'est pas directement transformée pour publication, demande à être organisée, traitée, hiérarchisée, conservée pour répondre à de futurs besoins.

Une première forme d'organisation est personnelle et dépend du caractère de chacun : création de dossiers, conservation de carnets de notes, notes de lecture, etc. Notons que les systèmes rédactionnels ont ajouté une dimension déjà informatique à ce travail puisque le rédacteur peut

gérer son agenda, ses contacts, conserver des papiers non publiés, des projets d'articles, etc.

Au-delà de cet aspect individuel, l'organisation générale de ces sources est "déléguée" (peut-être faudrait-il s'interroger sur la signification et la pertinence de tels termes ?) à des professionnels spécialisés que sont les documentalistes de presse. Ces derniers disposent d'outils et de savoir-faire et surtout d'un "lieu" physique consacré au traitement et à la conservation de l'information. C'est aussi de ce lieu que partent les recherches effectuées en amont du travail de rédaction pour les journalistes. C'est même là la vocation essentielle de ces services, la conservation de l'information n'étant qu'un moyen pour parvenir à cette fin.

Il est clair que plus l'information s'émancipe du support papier pour se présenter sous forme numérique, plus ces documentations de presse peuvent se consacrer en priorité à la recherche d'informations et non plus à son simple stockage. Cette évolution a été amorcée il y a déjà au moins une quinzaine d'années avec les banques de données en texte intégral en ligne, puis avec le Minitel. Autant le premier de ces outils est toujours apparu comme devant être manié par des professionnels, autant le second, d'abord plus limité et fruste, mais par là-même plus facile, devait déjà mettre certaines sources d'information directement à la portée de l'utilisateur, c'est-à-dire du journaliste.

Internet participe de la même logique, mais avec un effet démultiplicateur évident. Grande est la tentation (pour les uns) ou la crainte (pour les autres) de considérer Internet comme le remplaçant du service de documentation. Or, les choses ne sont pas si simples, même si une réflexion sur les métiers et les savoir-faire ne pourra pas être évitée. Examinons donc les points sur lesquels Internet est susceptible ou non de modifier les pratiques documentaires du journaliste et du même coup la relation professionnelle avec cet autre professionnel qu'est le documentaliste de presse.

## La recherche d'informations

Toute une mythologie, d'ailleurs répandue par les médias eux-mêmes, présente Internet (essentiellement le Web) comme un outil "facile" d'accès à l'information "du bout des doigts", d'un "simple clic", etc. Or, la recherche d'informations sur Internet obéit aux mêmes contraintes que sur d'autres systèmes (telles les bases de données en ligne), notamment à des contraintes d'expression linguistiques qu'il n'est pas facile de maîtriser. La mise au point d'équations booléennes cohérentes dans les moteurs de recherche n'est pas aisée et constitue pourtant un élément clé de la réussite.

En dehors de ce moyen proprement documentaire, l'utilisation de l'hypertexte, caractéristique du Web, paraît plus spontanée et intuitive ; cependant, effectué sans méthodologie, ce type de recherche peut s'avérer relativement long et surtout différer simplement le problème de l'organisation : comment gérer ses *bookmarks*, par exemple lorsque la collecte de liens hypertextes a été fructueuse ?

Enfin, si le Web (et au-delà d'autres éléments d'Internet comme Usenet ou Telnet, permettant notamment d'attaquer des catalogues de bibliothèque à travers des normes bibliographiques spécifiques) est une sorte de reflet "virtuel" d'un monde documentaire réel, il importe d'y appliquer les mêmes règles concernant la sélection des sources documentaires, leur évaluation, leur appréciation et leur validation. On ne trouve pas les mêmes fonds à la BNF et à la Bibliothèque d'histoire contemporaine de Nanterre ; il n'y a aucune raison que leur passage sur le réseau change quoi que ce soit à cette réalité. De ce point de vue, la maîtrise professionnelle des sources et de leur mise à jour est un élément important qui demande beaucoup de temps.

### **L'enquête, le contact**

Cependant Internet ne doit pas être réduit à sa simple dimension documentaire. S'il est un reflet – ou plus exactement une composante – du monde réel, il contient aussi bien l'équivalent de librairies, de bibliothèques, de centres de documentation... que de salles de congrès, de colloques, de publications associatives ou militantes, etc.

Autrement dit, Internet a cette particularité sur les autres outils d'offrir à la fois le document et le contact avec l'émetteur. Une documentation de presse traditionnelle aura tendance à collecter des articles de presse sur, par exemple, une secte ; plus rarement la littérature émanant de la secte même. Or, Internet offre à la fois la source documentaire (retrouver un article paru dans *Le Monde diplomatique* sur les sectes par exemples) et une reproduction du "terrain" lui-même : explorer le site "vitrine" d'une secte, participer à un forum de discussion, etc. Le chercheur ou l'homme politique qui s'est exprimé sur la question peut être directement joint par e-mail. De ce point de vue, Internet est réellement novateur car il combine — sans toutefois les remplacer intégralement chacun — à la fois le volet documentaire, le volet enquête et le volet contact préalables à la rédaction proprement dite.

On peut donc imaginer que la répartition des rôles entre le documentaliste et le journaliste ("à toi la recherche de l'information déjà produite, à moi la production de l'information à travers l'enquête de terrain et le contact avec les acteurs") se retrouve en partie dans le "terrain" virtuel de l'Internet.

Cela étant dit, une telle configuration oblige le documentaliste à être de plus en plus actif et à rechercher des informations dans une optique de plus en plus "journalistique", c'est-à-dire avec une parfaite connaissance des buts de sa recherche. Ceci implique un dialogue accru avec l'utilisateur, c'est-à-dire le journaliste.

### **La diffusion de l'information**

Enfin un des points sur lesquels le changement risque d'être le plus radical

reste celui de la production d'une information complémentaire et de sa diffusion sur ce nouveau support qu'est Internet. De moins en moins la question se pose comme celle d'un choix manichéen entre le support papier et le support en ligne, mais comme celle d'une complémentarité entre ces diverses sources. L'espace du réseau ne répond pas aux mêmes contraintes physiques que l'espace de la publication imprimée, avec ses cahiers, ses rubriques, etc. Recueillir, à travers un entretien avec un savant, de quoi faire 35 feuillets sur l'état de la recherche archéologique et être condamné à n'en publier que huit est une loi du genre imprimé. Frédéric Filloux de *Libération* emploie l'expression de « *journalisme étendu* » pour qualifier cette possibilité de décliner une même information ou des informations complémentaires sur le support imprimé et les supports électroniques (Web, mais aussi CD-Rom multimédia, DVD, etc.). On pourrait parler aussi d'un "journalisme de destination", qui obligera le rédacteur à considérer non seulement l'information et le public visé, mais aussi le médium employé, pour décliner ou compléter une information (par exemple le commentaire et les extraits d'un rapport exclusif dans l'édition imprimée, le texte complet téléchargeable sur le site de la publication).

**« L'espace du réseau ne répond pas aux mêmes contraintes physiques que l'espace de la publication imprimée »**

Or, cette nouvelle pratique, en émergence, a de très fortes implications documentaires :

① parce qu'elle dynamise tout un pan de l'information qui, non publiée, serait restée dans les carnets ou le disque dur du rédacteur ; soit un type d'information qui reste de la "documentation" personnelle, inexploitée ;

② parce qu'elle mobilise une information "d'appui" à l'article ou au reportage, souvent constituée de documents annexes non exploitables dans le support papier traditionnel ;

③ parce qu'elle oblige à placer cette information au sein d'une structure informatique (l'arborescence des sites Web), pratique qui est très bien maîtrisée conceptuellement par les documentalistes à partir de leur pratique de constitution de bases de données documentaires ;

④ parce qu'elle implique de se demander comment l'utilisateur du réseau (qui n'est pas a priori forcément lecteur du journal) fera pour retrouver cette information, et donc de chercher le meilleur descriptif possible ; là encore, il s'agit d'une pratique courante en matière documentaire, consistant à nommer et indexer les documents.

On voit, dans ce dernier volet que si auparavant, il était demandé au documentaliste d'aborder la recherche sur le réseau dans l'esprit le plus "journalistique" possible, il est demandé ici au journaliste d'intégrer dans sa réflexion, dès l'amont de la production rédactionnelle, des paramètres de type documentaire.

En conclusion, notre sentiment — et ceci concerne aussi bien la presse écrite que la presse audiovisuelle — est que la numérisation totale du processus de

production des médias, qui autorise leur diversification sur les réseaux et les supports optiques, élargit considérablement la portée du traitement documentaire de l'information.

Autrefois souvent confiné en bout de chaîne (il s'agissait de traiter a posteriori l'information publiée, dans des buts de conservation), ce traitement remonte peu à peu la chaîne de production. Il faudra bientôt (ce qui est loin d'être encore le cas dans les rédactions) considérer le "journal" comme un ensemble d'éléments textuels et visuels traités numériquement et susceptibles d'atteindre leur public par des canaux différenciés. D'une part cette démultiplication offre à cet usager qu'est le journaliste un vaste champ de recherche et d'investigation. D'autre part, diffuser ces éléments numériques sans se donner toutes les garanties d'une organisation fiable, d'un descriptif cohérent, d'un dispositif de recherche efficace, c'est se condamner à ajouter quelques gouttes dans la déferlante de l'information numérique. Or, que sont ces dispositifs d'organisation, de description, de recherche d'information, sinon des dispositifs documentaires, au plein sens du terme ? ■